

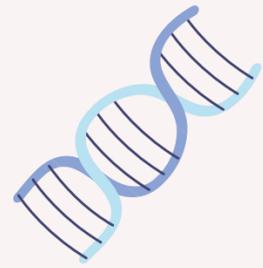


ETHIQUE ET DÉONTOLOGIE DES PROFESSIONS DE SANTÉ DROITS DES PATIENTS: OBSTÉTRIQUE ET GYNÉCOLOGIE

Dr Makala Robert Songabau

Spécialiste Obstétricien et Gynécologue
Certified Independent Medical Examiner, ABIME
AFMED 04 NOVEMBRE 2024





INTRODUCTION :

LES ATTENTES MÉDICALES DU PATIENT

= UN RÉSULTAT PARFAIT

- Connaissances scientifiques acquises,
- Anamnèse/parfaite sémiologie médicale
- Examens Cliniques et paracliniques
- Ethique et Déontologie médicale

Objectifs:

- Concepts de Ethique médicale
- Relation Ethique médicale et la déontologie médicale (Lois, regulation)
- Recommandations à minimiser les litiges/contentieux



HISTORIQUE ?

- The Tuskegee Syphilis (1932-1972) Discover whether blacks react to syphilis the same way as whites, and determine how long a human being can live with untreated syphilis

- Plutonium Trials (1945-194

- Willowbrook Hepatitis Experiment (1950-1956)



DEVOIRS ET OBLIGATIONS DES MÉDECINS

Les lois et divers codes de déontologie médicale et les déclarations ont été promulgués pour réglementer la pratique médicale.

- Loi sur les médecins et les dentistes,
- Serment d'Hippocrate,
- Déclaration de Genève,
- Déclaration d'Helsinki,
- Code sud-africain de déontologie médicale,
Code international de déontologie médicale.

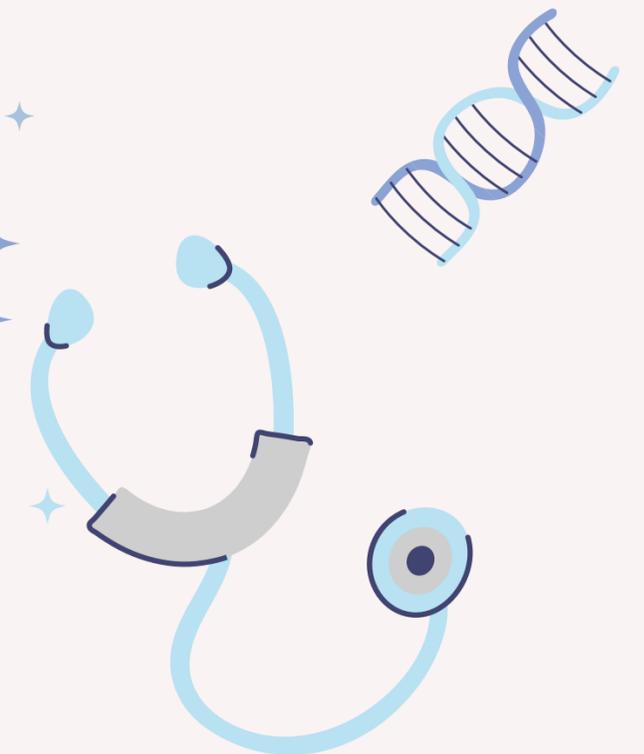


QUELS SONT LES SIX PRINCIPES/CODES DE L'ÉTHIQUE ?

- Autonomie. L'autodétermination et le droit à la liberté de choix.
- Non-malfaisance. Ne pas nuire.

- Bienfaisance. Pour faire le bien ou apporter un bénéfice. Justice.
- Justice

- Véracité. Pour dire la vérité.
- Confidentialité. Ne jamais révéler d'informations personnelles sur le patient



QUELLE EST LA DIFFÉRENCE ENTRE L'ÉTHIQUE ET LA MORALE ?

•L'éthique et la morale se rapportent à la conduite « bonne » et « mauvaise ». Bien qu'ils soient parfois utilisés de manière interchangeable, elles sont différentes :

•L' éthique fait référence à des règles fournies par une source externe, par exemple, des codes de conduite sur les lieux de travail ou des principes religieux (HPCSA, CNOM, CONSEIL DES INFIRMIÈRES de l'Afrique du Sud, ZCC...)

•La morale fait référence aux principes d'un individu concernant le bien et le mal (culture, environnement, niveau d'éducation...)



DEVOIRS D'ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE

- Ne pas refuser un service professionnel pour des motifs de religion, de nationalité, de race, de politique ou de statut social.
- Engager des extramuros aux non qualifiés (fausseurs)

- Devoir de ne pas s'occuper d'un patient sous l'effet de l'alcool
- Obligation de garder secret medical: Confidentialite

- Eviter l'auto-publicité
- Devoir de ne pas délivrer de faux certificats et
- Eviter de fausses factures

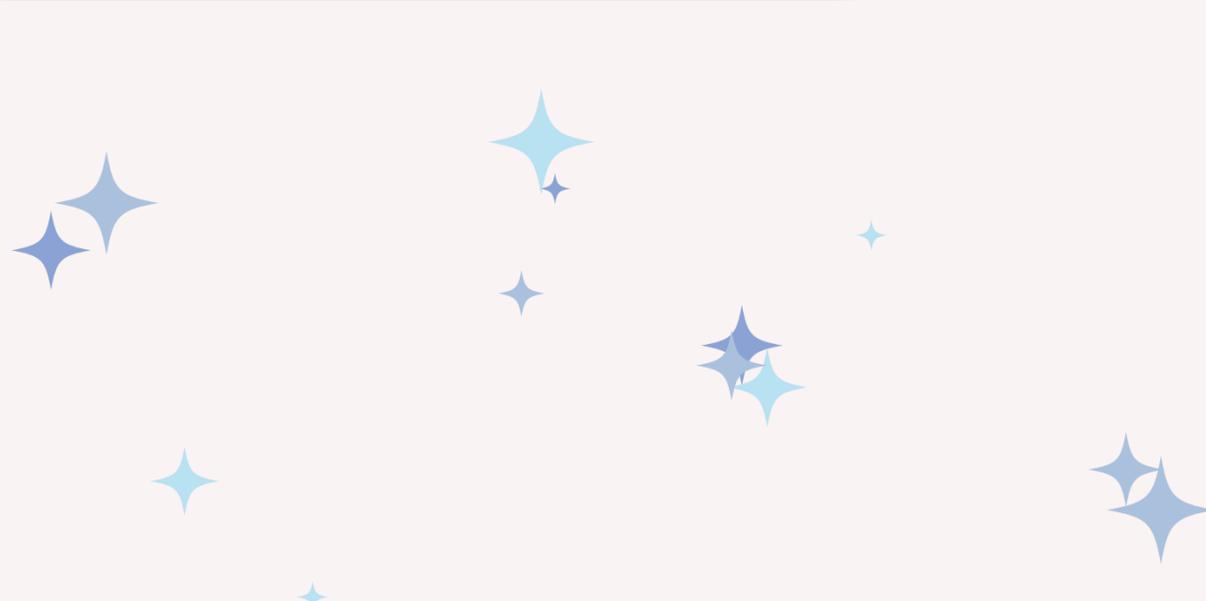


DROITS DU PATIENTS/BILL OF RIGHTS OF THE PATIENTS

- et Droit à la vie
- Droit de bonne qualité des soins
- Droit au respect et à la préservation de sa dignité
- Un patient a le droit de connaître les règles, les règlements et les frais de la clinique ou de l'hôpital avant d'être traité/admis.
- Un patient a un droit absolu à la vie privée, à la consultation, à l'examen physique, à la discussion de cas, aux procédures et au droit à ce que son traitement reste confidentiel.
- Il a le droit de demander à toute personne qui n'est pas directement impliquée dans son traitement, examen, etc. de ne pas être présent.
- Droits des patients....
- Elle a le droit de connaître la nature de sa maladie et les rapports d'investigations. C'est le droit du patient de savoir :
- Nécessité du traitement: Modes de traitement alternatifs. Risque de poursuivre le traitement/subir une intervention chirurgicale, y compris leurs risques et complications inhérents. Durée probable du traitement ;
- Pronostic de la maladie dans la langue qu'il peut comprendre.
- C'est également le droit d'un patient de demander une consultation à un autre médecin/spécialiste: second opinion.
- C'est son droit, en tant que patient, de refuser d'autres soins médicaux.
- Elle peut partir contre avis médical, dans la mesure où cela ne contrevient pas...

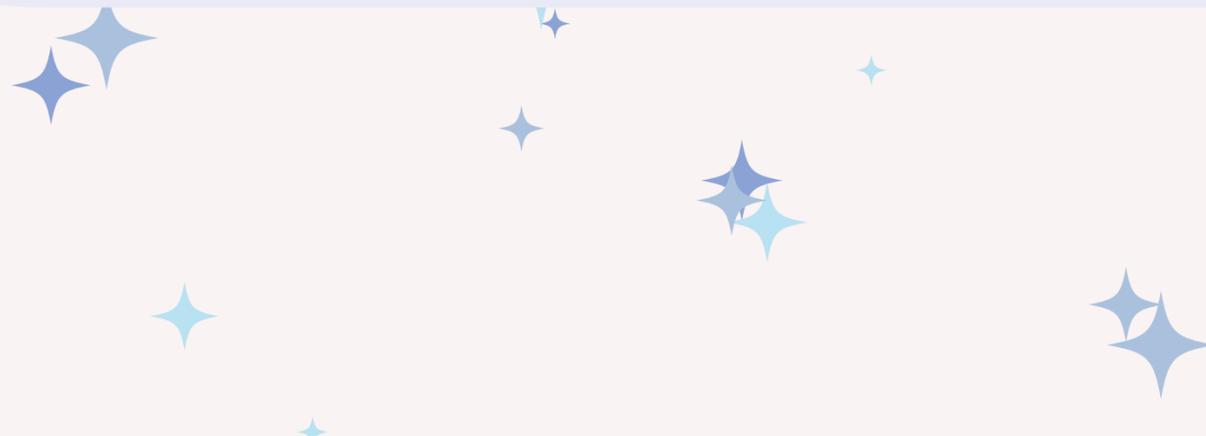
TRIAD DE NÉGLIGENCE MÉDICALE EN OBSTÉTRIQUE

- Erreurs des diagnostics
- Consentement éclairé
- Traitement : Omission ou commission



ERREURS MEDICALES EN OBSTETRIQUE

- Antepartum : Detection, Diagnostique et traitement des infections/affections maternelles
- Intrapartum : Suivi-Surveillance/Partogramme/détection souffrance foetale
- Accouchements assistés
- Césarienne indiquée mais retardée



PRÉVENTION DES CONTENTIEUX EN OBSTÉTRIQUE

- L'obstétricien est conscient de ses possibilités
- Se familiariser avec les lois et les directives médicales
- Assurer une communication adéquate
- Consentement des patients pendant le traitement
- Documentation appropriée et correcte des cas
- La supervision des résidents en formation Développement et mise en œuvre d'un protocole obstétrique
- Formation médicale continue des obstétriciens



PRATIQUE EN OBSTETRIQUE: DEFIS

- Peur des litiges (Medecine defensive)
- Coût d'indemnisation élevé
- Longues heures de travail
- Impact négatif sur la formation et la profession en obstétrique

Stérilisation

Contraception

Avortement à la demande

Fertilité assistée

Age du consentement

CONCEPTION INDÉSIRABLE, NAISSANCE INDÉSIRABLE ET VIE INDÉSIRABLE : LES PREMIERS CAS SUD-AFRICAINS.

- « Grossesse injustifiée » ou « conception erronée » : Un enfant en bonne santé mais non-désiré naît à la suite d'une contraception négligente ou d'un échec, d'une stérilisation ou d'un avortement.
- Naissance d'un enfant anormal ou handicapé-CTOP
- Réclamation est introduite par ou au nom de l'enfant anormal ou handicapé lui-même.
- Les premiers jugements en Afrique du Sud ont été rendus au cours des 10 dernières années

CNOM/HPCSA

Mission

Réglementer et guider les professions de santé enregistrées et protéger le public en :

Établissant des normes contextuellement pertinentes pour la formation (facultes, instituts de formation, curriculum/syllabus)

La pratique des soins de santé (Enregistrement au CNOM, Formation continue, Congress...)

Établir et maintenir des normes pour la pratique éthique et professionnelle (mécanisme de contrôle, Réglementation).

Renforcer le maintien des programmes de formation continue.
Assurer une conformité constante à toutes les normes établies.
Mobiliser continuellement le public et les autres intervenants.

CNOM/MEDECINS/PATIENTS

Mission

Réglementer et guider les professions de santé enregistrées et protéger le public en :

CNOM
Pouvoir Constitutionnel
? Efficience/Efficacite
"Can bake but Can't bite"

Praticien/Medecin....
Patronat medical
Conditions de travail

Malade/patient
Education limitee/Manque de
connaissances/droits
Pas de protection

Justice
Inexistente
Contentieux
Reparation
Expertise Medico-legale.

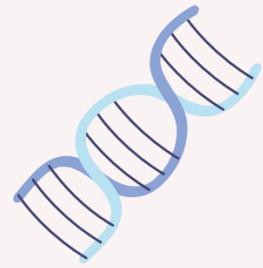
REMARQUES FINALES

- Éviter le paternalisme
- Ne pas être abusif/arrogant
- Redorer le CNOM et ses responsabilités (bâtiments, personnel, juristes)
- Responsabilité étatique
- Être conscient des risques, des avantages et des complications des soins prodigués
- Connaissance du droit médical et des codes régissant la pratique médicale
- Communication adéquate
- Documentation détaillée
- Formation médicale
- Supervision approfondie
- Équipement médical
- Éducation médicale continue, formation et recyclage
- Assurance responsabilité civile médicale



Thank you



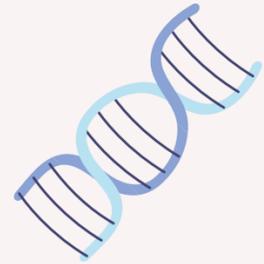


RAISONS DES LITIGES MÉDICAUX

- Défaut d'expliquer les risques et les taux de réussite
- Défaut d'expliquer les risques et les taux de réussite
- Consentement invalide
- Modification du traitement proposé Complications
- Diagnostic retardé / erroné

- Pratiquer au-delà de son expérience
- Performing a procedure without indication
- Longues heures de travail :
- Fatigue/Syndrome d'épuisement professionnel
- Réclamations liées à la naissance

NÉGLIGENCE MÉDICALE/FAUTE PROFESSIONNELLE



Une conséquence négative d'un traitement médical qui aurait pu être évitée par le prestataire des soins (médecin....)



Traitement inapproprié, non qualifié ou négligent d'un patient:
Le résultat d'erreurs dans le diagnostique, le traitement, le suivi ou la gestion de la santé.



DÉFIS DE SANTÉ MONDIALE

Raisons de l'augmentation des réclamations pour négligence médicale

- Déclin du professionnalisme, éthique, deontologie
- Avocats
- Droits des patients (Autonomie)
- Législation centrée sur le Pt et décisions des tribunaux ↑ Pt autonomie
- Dispositions pertinentes de la Constitution, de la loi nationale sur la santé, de la loi sur la protection du consommateur et de la loi sur l'enfance (action pour vie injustifiée intentée par un enfant handicapé)

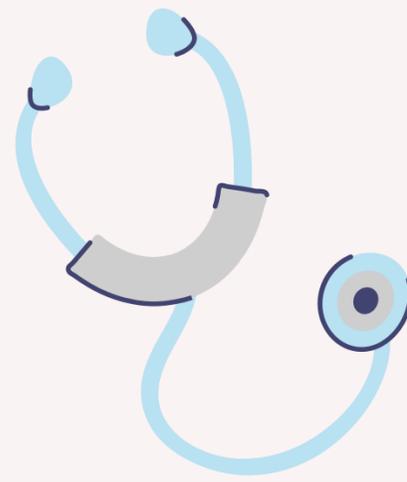
(Laetitia Pienaar, 2016)



DIFFERENCE

CNOM ET

CNAMED



Mission met l'accent sur aujourd'hui et sur ce que l'organisation fait pour y parvenir.

Vision met l'accent sur l'avenir et sur ce que l'organisation veut devenir.

SAMA

Vision et mission

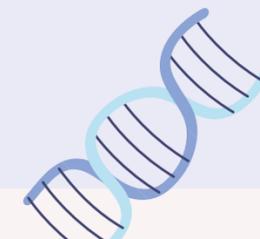
• Nous visons à rehausser le statut des praticiens de l'entretien et de la gestion des actifs en élevant les normes professionnelles de l'industrie.

• Pour ce faire, nous faisons la promotion de la gestion d'actifs en tant que contributeur clé à la réussite à long terme de l'entreprise en : Contribuant à l'élaboration continue de normes et de pratiques.

QU'EST-CE QU'UNE CONDUITE OU UN COMPORTEMENT CONTRAIRE À L'ÉTHIQUE ?

Un comportement contraire à l'éthique est un acte qui ne correspond pas à ce qui est considéré comme moralement juste ou approprié pour une personne, une profession ou une industrie.

- Les individus
- les entreprises,
- les professionnels et
- Les politiciens. ✨



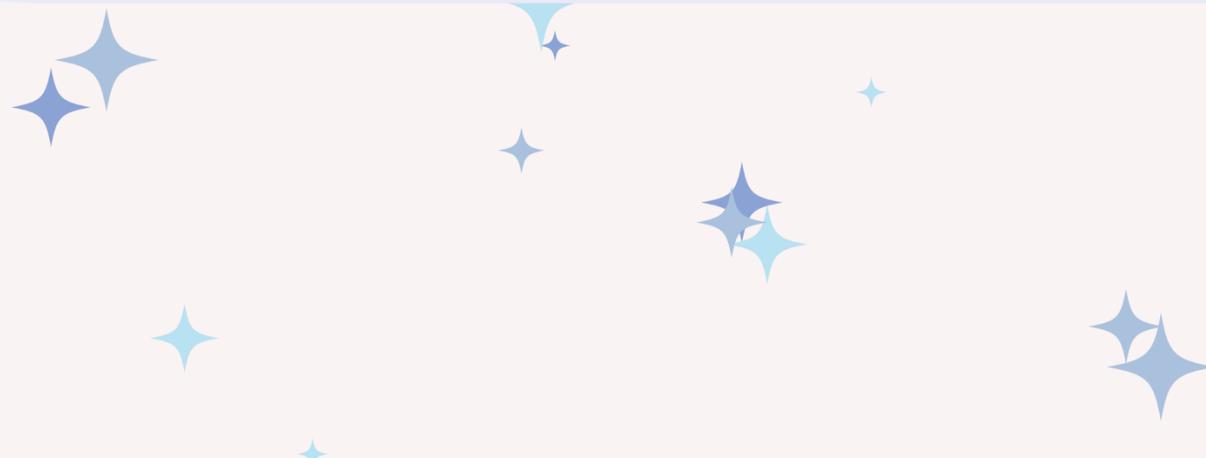
CIRCONSTANCES DE FAUTE GRAVES?

- **Il y a faute professionnelle médicale lorsqu'un hôpital, un médecin ou un autre professionnel de la santé, par un acte de négligence ou une omission, cause un dommage à un patient.**



ERREURS LIÉES DU DIAGNOSTIQUE

- Complètement manquant ou incorrectement posé
- Dépistage des maladies congénitales
- Examen clinique biaisé
- Place de l'échographie



CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ

Le consentement éclairé est un processus d'échange d'informations. Un patient compétent (capable de comprendre la nature et les conséquences des actes) et non contraint, qui comprend l'intervention, ses risques, ses avantages et ses alternatives, fait alors un choix libre et éclairé.

Conséquences :

Défaut d'expliquer les risques et les taux de réussite

Consentement invalide

Procédure réalisée sans indication



ERREURS LIÉES AU TRAITEMENT

Ceorcif

- Omission ou commission
- Erreurs de jugement : Lorsqu'un professionnel fait un mauvais diagnostic ou commet une erreur opératoire, cela ne signifie pas nécessairement qu'il ou elle a une réclamation valide pour faute professionnelle médicale.

Suivi :

- Partogramme
- Accouchement assisté (forceps, ventouse)
- Accouchement par césarienne
- Erreurs intraopératoires

Types courants de négligence chirurgicale:

- Mauvaise opération effectuée
- Mauvaise partie du corps opérée
- Corps étrangers laissés dans le corps (gossypiboma)
- Organes perforés
- Chirurgie esthétique entraînant des cicatrices et des défigurations
- Infections causées par une mauvaise hygiène



TRAUMATISMES OBSTÉTRICAUX

Complications prénatales :

- Diabète
- Preeclampsie
- Rupture utérine
- DPPNI (Détresse paroxystique de la mère et du nourrisson)

Complications périnatales :

- Mère et son bébé

Intrapartum :

- Paralysie cérébrale, déchirures, ventouse

Postpartum :

- Grossesses non voulues/indésirables (échec de stérilisation ou de vasectomie)
- Dysplasie congénitale de la hanche



CHANGE THE TITLE

- Stérilisation
- Contraception
- Avortement à la demande

